

LES RETRAIT S FLOU S

Aujourd'hui
La
page
SYNDICALE

En Meurthe-et-Moselle :
sur 730 000 habitants,
150 000 ont plus de 60 ans.

Peut-on oublier leur existence ?

La v rit  sur les retraites

* 43% des retrait s ne sont pas imposables.

* L' tude de la Direction de la Recherche, des  tudes, de l'Evaluation et des Statistiques en 2006 sur des donn es de 2004 montrent que le **montant brut moyen des pensions est de 1 296   par mois, le montant des retraites des femmes  tant inf rieur de 38 %   celui des hommes (1 020   contre 1 636  ).**

Par comparaison, le co t moyen des tarifs d'h bergement en maison de retraite est sup rieur   1 600  .

* Sur l' chantillon des Personnes  g es vivant   domicile, b n ficiaires de l'Allocation Personnalis e pour l'Autonomie fin 2008, (soit 9994 personnes en Meurthe-et-Moselle),

-   9% ont des revenus mensuels inf rieurs   682,66  
-   4% per oivent plus de 2720,48  
-   87% per oivent entre 682,67   et 2720,47  

A conserver pr cis ment pour le jour o  vous aurez pris de l' ge. Ne pas jeter sur la voie publique



Le revenu des m nages de retrait s :

* Le revenu m dian des m nages, de plus de 70 ans, en Meurthe-et-Moselle, est de 1123   :

-   10% de l'ensemble de cette population per oit moins de 692  
-   10% des m nages de plus de 70 ans per oit plus de 2015  .



* Les 3/4 des m nages de plus de 75 ans ont des revenus inf rieurs   1500   mensuels.

-   39,7 % ont des revenus inf rieurs   1019  , dont 7,3 % inf rieurs   633  ,
-   35,1 % ont des revenus compris entre 1019   et 1466  ,
-   25,3 % ont des revenus sup rieurs   1466  .



« Un raz-de-mar e de pauvret ...

... provoqu  par la crise », assure Julien Laupr tre, pr sident du Secours Populaire Fran ais.

«D sormais, aux populations pr caires traditionnelles viennent s'ajouter beaucoup de jeunes... Nous avons de plus en plus de travailleurs pauvres... et aussi des familles immigr es et des personnes  g es de plus en plus pr caires car leurs salaires ou leurs retraites sont ridicules par rapport aux prix des loyers et des produits alimentaires.»

Extrait d'un article de l'Est R publicain du 3 septembre 2009.

Maltraitance / Bienveillance

En Maison de retraite, une dur e de 10 minutes pour effectuer une toilette ou un soin engendre automatiquement de la maltraitance.

Il en est de m me des conditions dans lesquelles vivent certains aidants familiaux ou professionnels surmen s, stress s, voire  puis s.

C'est pourquoi nous voulons une v ritable politique d'accompagnement de l' ge financ e par la solidarit  nationale. C'est ce que nous ferons valoir au cours des rendez-vous d partementaux, particuli rement lors des Assises du 26 octobre 2009 sur la Bienveillance.



16 OCTOBRE 2009

Les retraités poursuivent leur mobilisation

Les organisations syndicales de retraités Cfdt , CFE CGC , CGT , FSU , UNSA et FGR FP de M&M se sont réunies pour analyser la situation économique et sociale plus spécialement marquée par le développement du chômage et la dégradation continue de la protection sociale dont sont bénéficiaires les retraités comme les salariés.

Elles affirment que les retraités, comme les salariés, n'ont pas à subir les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Unaniment elles demandent au gouvernement de répondre aux revendications prioritaires des retraités :

- le maintien et la revalorisation du pouvoir d'achat pour tous largement affecté par les hausses de prix enregistrées en 2008, le rattrapage de la revalorisation des pensions pendant le 1^{er} trimestre 2009, l'augmentation abusive du prix du forfait hospitalier et le déremboursement de nouveaux médicaments, dont les retraités sont les principales victimes.
- Un effort particulier envers les retraités ayant les revenus les plus modestes. Il faut assurer un minimum de pension au niveau du SMIC et relever le minimum de pension de réversion à 75% de la pension initiale ;
- l'abandon du projet de décret gouvernemental libéralisant et augmentant le coût de l'hébergement dans les maisons de retraite publiques et à but non lucratif et donc du reste à charge, créant des disparités entre personnes hébergées et consolidant les inégalités territoriales ;

- des mesures concrètes mettant fin aux dépassements abusifs des honoraires médicaux,
- le maintien d'un service public de proximité et de qualité (Poste, hôpitaux...) assurant notamment la mise en place effective et généralisée de permanences de soins de qualité accessibles à tous ;
- une répartition équilibrée des professionnels de santé sur tout le territoire ;
- l'amélioration des réponses à la hauteur des besoins des personnes en situation de perte d'autonomie à leur domicile et en établissement sur la base d'une organisation nationale collective et solidaire.

La réalité de la situation des retraités en M&M conduit les organisations syndicales de retraités Cfdt , CFE CGC, CGT , FSU , UNSA et FGR FP à poursuivre leur démarche unitaire afin d'obtenir des réponses concrètes aux besoins réels des retraités.

Elles s'adressent aux pouvoirs publics (Préfet) et aux Elus (Députés et Sénateurs) pour qu'ils appuient lors des débats et des votes du budget et du plan de financement de la Sécurité Sociale les revendications exprimées ci-dessus afin qu'elles soient prises en considération et particulièrement pour un respect du droit à des conditions de vie décentes des plus âgés.

**LES ORGANISATIONS SYNDICALES APPELLENT LES RETRAITES A PARTICIPER
NOMBREUX AUX**

RASSEMBLEMENTS DU 16 OCTOBRE 2009

A LA SOUS PREFECTURE DE BRIEY A 15 HEURES

PLACE STANISLAS A NANCY A 14 H 30